

# LE CANADA

DEUXIÈME ANNÉE—NUMÉRO 77

VENDREDI, 2 AVRIL 1880

Rédacteur en chef  
**JOSEPH TASSÉ**

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus

Un an, payable d'avance.....\$4.00  
Payable dans le cours de l'année.....5.00

Edition Hebdomadaire  
Un an, \$2.00, invariablement payable d'avance.

BUREAUX—No. 445, rue Sussex, Ottawa et No. 70, rue Albert Hull.

Administrateur  
**O. D. THÉRIAU**

Les lettres et envois non affranchis sont refusés



**BUREAU DE POSTE  
D'OTTAWA**

TABLERAU indiquant l'heure de l'arrivée et du départ des Mails.

1879—Arrangements d'hiver—1879.

MALLES	Forme	Délivrance
	A.M.	P.M.
Est—Montréal, Québec, etc.	10.00	8.00
Provinciales Maritimes—Quebec—Kingston—Toronto, etc.	10.00	8.00
Est—Ottawa—Kingston—Toronto, etc.	10.00	8.00
Est—Ottawa—Kingston—Toronto, etc.	10.00	8.00
Est—Ottawa—Kingston—Toronto, etc.	10.00	8.00
Est—Ottawa—Kingston—Toronto, etc.	10.00	8.00
Est—Ottawa—Kingston—Toronto, etc.	10.00	8.00
Est—Ottawa—Kingston—Toronto, etc.	10.00	8.00
Est—Ottawa—Kingston—Toronto, etc.	10.00	8.00
Est—Ottawa—Kingston—Toronto, etc.	10.00	8.00

Tous les trains arrivent à Ottawa à 10 heures.

Tous les trains partent d'Ottawa à 8 heures.

Tous les trains arrivent à Ottawa à 10 heures.

Tous les trains partent d'Ottawa à 8 heures.

Tous les trains arrivent à Ottawa à 10 heures.

Tous les trains partent d'Ottawa à 8 heures.

Tous les trains arrivent à Ottawa à 10 heures.

Tous les trains partent d'Ottawa à 8 heures.

Tous les trains arrivent à Ottawa à 10 heures.

Tous les trains partent d'Ottawa à 8 heures.

Tous les trains arrivent à Ottawa à 10 heures.

Tous les trains partent d'Ottawa à 8 heures.

Tous les trains arrivent à Ottawa à 10 heures.

Tous les trains partent d'Ottawa à 8 heures.

Tous les trains arrivent à Ottawa à 10 heures.

Tous les trains partent d'Ottawa à 8 heures.

Tous les trains arrivent à Ottawa à 10 heures.

Tous les trains partent d'Ottawa à 8 heures.

Tous les trains arrivent à Ottawa à 10 heures.

Tous les trains partent d'Ottawa à 8 heures.

Tous les trains arrivent à Ottawa à 10 heures.

Tous les trains partent d'Ottawa à 8 heures.

Tous les trains arrivent à Ottawa à 10 heures.

Tous les trains partent d'Ottawa à 8 heures.

Tous les trains arrivent à Ottawa à 10 heures.

Tous les trains partent d'Ottawa à 8 heures.

Tous les trains arrivent à Ottawa à 10 heures.

Tous les trains partent d'Ottawa à 8 heures.

Tous les trains arrivent à Ottawa à 10 heures.

Tous les trains partent d'Ottawa à 8 heures.

Tous les trains arrivent à Ottawa à 10 heures.

Tous les trains partent d'Ottawa à 8 heures.

Tous les trains arrivent à Ottawa à 10 heures.

Tous les trains partent d'Ottawa à 8 heures.

Tous les trains arrivent à Ottawa à 10 heures.

Tous les trains partent d'Ottawa à 8 heures.

Tous les trains arrivent à Ottawa à 10 heures.

Tous les trains partent d'Ottawa à 8 heures.

Tous les trains arrivent à Ottawa à 10 heures.

Tous les trains partent d'Ottawa à 8 heures.

Tous les trains arrivent à Ottawa à 10 heures.

Tous les trains partent d'Ottawa à 8 heures.

Tous les trains arrivent à Ottawa à 10 heures.

Tous les trains partent d'Ottawa à 8 heures.

Tous les trains arrivent à Ottawa à 10 heures.

Tous les trains partent d'Ottawa à 8 heures.

Tous les trains arrivent à Ottawa à 10 heures.

Tous les trains partent d'Ottawa à 8 heures.

Tous les trains arrivent à Ottawa à 10 heures.

Tous les trains partent d'Ottawa à 8 heures.

Tous les trains arrivent à Ottawa à 10 heures.

Tous les trains partent d'Ottawa à 8 heures.

Tous les trains arrivent à Ottawa à 10 heures.

Tous les trains partent d'Ottawa à 8 heures.

Tous les trains arrivent à Ottawa à 10 heures.

Tous les trains partent d'Ottawa à 8 heures.

Tous les trains arrivent à Ottawa à 10 heures.

Tous les trains partent d'Ottawa à 8 heures.

Tous les trains arrivent à Ottawa à 10 heures.



**CHEMIN DE FER C. M. O. ET O.**

DIVISION OUEST.

La route la plus courte et la plus directe entre Montréal et Ottawa.

Le 12 et après LUNDI, 12 JANVIER.

Les trains quitteront les dépôts d'Aylmer et Hull, comme suit :

Train de Train la maille Express

Quitte Aylmer.....8.15 a.m., 3.35 p.m.

Quitte Hull.....9.20 a.m., 4.20 p.m.

Arrive à Hochelaga.....1.30 p.m., 8.50 p.m.

Quitte Hochelaga.....3.30 a.m., 4.30 p.m.

Arrive à Hull.....2.00 p.m., 9.00 p.m.

Arrive à Aylmer.....2.35 p.m., 9.35 p.m.

Des magnifiques CHARS SALONS sont attachés à chaque train de passage.

Tous les trains partent d'après l'heure de Montréal.

Pour billets et renseignements s'adresser au bureau, 36 rue Elgin, Ottawa, et à l'administration générale, 13 Place d'Armes, ou au bureau pour la vente des billets, 202 rue St. Jacques à Montréal.

C. A. SCOTT, Surintendant général, Division Ouest.

G. A. STARK, Agent général du fret et des passagers, CHAS. DESJARDINS, Agent général.

5e ANNÉE

**L'ALBUM DES FAMILLES**

(Remplaçant le Foyer Domestique.)

REVUE LITTÉRAIRE HISTORIQUE ARTISTIQUE ET BIOGRAPHIQUE

Cette Revue, spécialement destinée aux Familles, renferme 48 pages de matières à lire, double colonne, comprenant des Biographies, Voyages, Causeries, Littérature, etc., et elle paraît le 1er de chaque mois.

Cette publication est particulièrement destinée à propager la bonne lecture au sein des familles catholiques, et elle est rédigée par les principales plumes canadiennes du pays, en vue d'éclairer et de plaire tout à la fois, par une série de travaux littéraires inédits et très variés.

Un **Morceau de Musique** chaque mois.

Le prix de l'abonnement est de \$2.00 par an, payable invariablement d'avance, ou dans les trente jours qui suivent la demande d'abonnement.

L'abonnement ne se fractionne pas : il commence avec l'année. Sur demande, on expédie une des dernières livraisons de l'Album des Familles, pour échantillon.

Dans les villes, on peut s'abonner chez les Agents spéciaux, ou par lettre adressée à M. l'Administrateur de l'Album des Familles, à Ottawa.

Un moyen de faire de l'argent

L'Administration de l'Album des Familles accorde une commission de 10 par cent aux personnes qui se chargent, dans les campagnes, de lui obtenir de nouveaux abonnés.

Dans ce cas, ces personnes n'auront à nous adresser que \$1.80 pour chaque abonné ainsi obtenu, par lettre enregistrée, avec les noms et adresses des dits abonnés, auxquels nous adresserons directement l'Album des Familles, chaque mois.

Ottawa, le 20 janvier 1880.

**AUX INVENTEURS!**

**J. Coursolle & Cie.,**

Solliciteurs de Brevets d'Invention, Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois.

Agences et Correspondants aux Etats-Unis, en Angleterre et en France.

**J. COURSOLLE & Cie.,**

CHAMBRE VICTORIA, Vis-à-vis le bureau des Brevets, B. P.—Boîte 68, OTTAWA, Ont.



**PROVINCE DE QUÉBEC**

**CHAMBRE DU PARLEMENT**

BILLES PRIVÉS.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLES PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou défricher des terres, ou de faire tout chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec"), elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Billes Privés de chaque Chambre. Et toute personne qui fera application, devra, sous une semaine de l'apparition de la première publication de tel avis dans la "Gazette Officielle," adresser une copie de son bill, avec la somme de cent piastres, au Greffier du Comité des Billes Privés.

Toutes pétitions pour Billes Privés doivent être présentées dans les "deux Premières semaines" de la session.

L. DELORME, Greffier de l'Ass. Lég. Québec, 16 Février 1880.

**NOYER NOIR SOLIDE**

J'espère sans contredit posséder actuellement l'assortiment le plus élégant et le plus complet de mobiliers de chambre à coucher en noyer noir, de tous les patrons et de tous les prix. Ne manquez pas d'examiner ces marchandises chez

**J. ERATT,**

Magasin de Meubles de Palais, 34 Rue Rideau.

**CELEBRES**

**Bière et Porter**

DE **DAWES & Cie.**

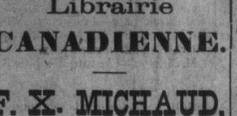
LACHINE.

Fournis comme à l'ordinaire en fûtailles et en bouteilles, au bureau, 184, RUE DU CANAL, Vis-à-vis le magasin de gros de C. T. Bate & Co.

Toutes les commandes reçoivent une attention immédiate.

**J. POCKLINGTON,** Gérant, Ottawa, 27 novembre 1879.

**DR. A. ROBILLARD,** CHIRURGIEN, OCULISTE ET AURISTE. Attention spéciale donnée au traitement des maladies des yeux et des oreilles. Bureau de santé : En arrière de l'Hotel-de-Ville. —Heures du Bureau de 9 à 4.



**LIBRAIRIE CANADIENNE.**

**F. X. MICHAUD,** LIBRAIRE.

Livres d'histoire, de prières, d'école, ROMANS INTERESSANTS, Objets de piété, de fantaisie, images, etc., etc.

**F. X. MICHAUD,** RELIEUR ET REGLEUR.

Livres de comptes de toute espèce et de toute dimension, cahiers pour les écoles, etc., etc., etc.

Vieux livres et musique reliés avec goût et à des PRIX TRÈS MODÈRES. Une visite est sollicitée.

**F. X. MICHAUD,** 29 et 35 Rue DUKE, CHAUDIÈRES. lan. 6 septembre 1879.

**Alex. Mortimer,** Papeterie, Reliure, Manufacture de livres de comptes, Gravure sur pierre et sur cuivre. IMPRIMERIE. Directeur du département lithographique. Ordres exécutés avec promptitude et de la manière la plus soignée.

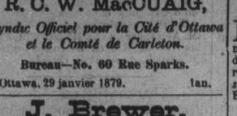
**ALEX. MORTIMER** 194, 196 et 198 Rue SPARKS. Ottawa, 22 juillet 1879. lan

**Merveilleuse invention.** LITHOGRAM PATENTÉ DE JACOB. Brevet le 16 juillet 1879. TEMPS, ARGENT ET TRAVAIL DE SAUVÉ! 10 impressions à la minute. Au-dessus de 50 impressions à la fois. Presses, rouleaux, tampons ou batteries sont inutiles. Le procédé est si simple qu'un enfant peut le travailler. Indispensable pour Syndics officiels, Avocats, Architectes, Géomètres, Banquiers, Marchands et autres. Ces appareils sont de la dimension des cartes postales, des billets, des lettres et papiers d'affaires, et coûtent respectivement \$2.50, \$5, \$7, et \$9.

J. M. JACOB, Breveté, 457 rue Saint-Paul, Montréal. EN VENTE CHEZ

**James Hope et Cie** AGENTS A OTTAWA. Ottawa, 20 août 1879. lan.

**Napoleon Audette** BARBIER COIFFEUR, No. 255, RUE WELLINGTON, VIS-À-VIS L'Hotel "Royal Exchange." CIGARES, Tabac et Pipes de première qualité constamment en mains. Ottawa, 26 Dec. 1879. lan



**R. C. W. MacQUAIG,** Syndic Officiel pour la Cité d'Ottawa et le Comté de Carleton. Bureau—No. 60 Rue Sparks. Ottawa, 29 janvier 1879. lan.

**J. Brewer, ENCANTEUR** 148 RUE SPARKS 148. Ottawa, 11 juillet 1879. lan.

**P. LARONTE,** Comptable et agent général. Syndic officiel pour le comté de Carleton et la cité d'Ottawa. AGENT POUR La compagnie d'assurance contre le feu "Western." La compagnie d'assurance "Québec." La compagnie d'assurance "Lancashire." La compagnie d'assurance "Standard Life." La ligne de steamers "Anchor." Bureau, 161 rue Sparks, Ottawa. lan.

**T. RAJOTTE,** Syndic Officiel. Pour le comté de Carleton et la ville d'Ottawa, Comptable et Collecteur. Bureau—64 rue Wellington, Ottawa. Ottawa, 14 août 1879. lan.

**DEMEMAGEMENT.** **F. DUHAMEL** désire informer ses nombreux amis et le public, en général, qu'il a transporté son état au MARCHÉ DU QUARTIER BY, étal "B," et devant occupé par J. Cassidy, où il tiendra constamment un approvisionnement de Viandes de toutes sortes DANS LA MEILLEURE CONDITION. Reconnaissant de l'encouragement libéral qu'il a reçu par le passé, il espère que ses pratiques lui continueront leur patronage dans son nouvel établissement. Ottawa, 11 Nov., 1879. lan

**Chapeaux du Printemps.** TOUTES SORTES DE CHAPEAUX DU PRINTEMPS REÇUES TOUTS LES JOURS, CHEZ **GEORGE SIMMS,** 585 Rue SUSSEX. L'On Nettoie et Repasse les CHAPEAUX DE FEUTRE. Ottawa, 1er avril 1879. lan

**Wm HOWE,** Peintre, Doreur, Vitrier, Tapissier, etc. Importateur et marchand de Tapisseries et de décors. Peinture, huile, vitres, mastics, vernis, etc. Ottawa, 22 octobre, 1879. lan

**GIBIER ET POISSON.** On trouvera toujours l'ANCIEN MOISÉ à son Magasin, au Marché neuf du Quartier By, de même que son représentant dans le Marché Wellington, avec un approvisionnement complet de Poissons et de Gibiers de toutes sortes, qu'il vend comme par le passé à des prix très réduits. **MOISE LAPOINTE.** Ottawa, 26 Dec. 1879. lan



**AGENT, LISEZ CECI!** NOUS paierons à des agents \$100 par mois de rétribution, frais à part, ou nous leur abandonnerons une redevance considérable pour la vente du privilège de nos récentes et merveilleuses inventions. Nous sommes sérieux dans ce que nous avançons. Echantillons gratuits. Adresse **SHERMAN ET CIE.,** Marshall, Mich

**CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE** DES SOUMISSIONS pour une seconde section de cent milles, A L'OUEST DE LA RIVIERE-ROUGE, seront reçues par le dessinateur jusqu'à lundi, le 29 mars prochain. Cette section s'étend d'un point formant l'extrémité du contrat 48, près de la frontière ouest du Manitoba, jusqu'à un point à l'ouest de la vallée de "Bird Tail Creek." Les soumissions devront être faites sur des blancs imprimés que les entrepreneurs pourront obtenir le ou après le 1er jour de mars prochain, dans les bureaux de l'ingénieur du Pacifique, à Ottawa et à Winnipeg. Par ordre, **F. BRAUN** Secrétaire. Département des chemins de fer et canaux, Ottawa, 11 février 1880.

La limite de temps pour la réception des soumissions ci-dessus, est prolongée jusqu'à VENDREDI, 10 MARS, le 9 AVRIL prochain. Par ordre, **F. BRAUN** Secrétaire. Département des chemins de fer et canaux, Ottawa, 22 mars 1879.

**Chemins de fer Canadien du Pacifique** Soumissions pour matériel roulant. ON DEMANDE des soumissions pour la fourniture du matériel roulant, qui doit être livré sur la ligne du chemin de fer du Pacifique, dans le cours de quatre années prochaines. Les entrepreneurs devront s'engager à fournir chaque année : 30 locomotives 16 wagons de première classe, ou wagons lit, selon que pourra l'exiger le département. 20 wagons de seconde classe. 3 wagons d'express ou de bagage. 3 wagons de poste et wagons fumoirs. 240 wagons de fret couverts. 100 wagons de fret découverts. 2 charriots pour le déblayage de la voie. 2 charriots à neige. 40 wagons d'équipe. Le feu devra être manufacturé dans la Puissance du Canada et livré sur le parcours du chemin de fer du Pacifique, à Fort William ou dans la province de Manitoba. En s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, à Ottawa, le ou après le 15ème jour de mars prochain, on pourra obtenir les dessins, les spécifications et autres détails. Les soumissions recevront les soumissions jusqu'à JEUDI, le premier jour de JUILLET prochain. Par ordre, **F. BRAUN** Secrétaire. Département des chemins de fer et canaux, Ottawa, 7 février, 1880.

**A Vendre ou à Louer** Cette magnifique maison double en briques, couverte en ferblanc, contenant onze appartements, avec privy et chambre de bain, No. 635 rue Saint-Patrice. Superbe terrain de ville de 100 pieds de front sur 160 pieds de longueur, borné en arrière par la rivière Rideau. Grandes écuries et étable. Pour être vendus ou loués à bien bon marché. Aussi, diverses autres propriétés dans différentes parties de la ville. Pour les conditions, s'adresser à **J. L. OLIVIER,** Secrétaire-Trésorier de la société de Construction du Canadien, rue York. Ottawa, 28 février, 1880.



**FOUR DE BOULANGER** De 1ère classe. Avec plusieurs maisons d'habitation, cours et écuries, situé dans la Cité de Hull. S'adresser à **FRANÇOIS BRAZEAU,** Plâtrier, 32 rue Kent, Hull.

**AVIS** Est par le présent donné que demandé a été fait sous l'autorité de la section 16, chap. 34 des Statuts Révisés, pour prolonger au-delà de la limite de temps pour laquelle il est accordé, les lettres patentes portant la date du vingt-troisième jour d'août 1866, accordées à John Lamb pour une nouvelle turbine améliorée. Ottawa, 23 février 1880.

**MARCHANDISES SÈCHES** AU **Magasin Populaire** DE **A. D. RICHARD,** COIN DES RUES DE L'EGLISE ET CUMBERLAND, OTTAWA. M. RICHARD a toujours un assortiment des plus variés et des plus complets qu'il offre aux prix les plus raisonnables. Ottawa, 20 octobre 1879. lan.

**ASSURANCE CONTRE LE FEU,** LA COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE D'ANGLETERRE ACTIF, \$10,000,000. Le sousigné est préparé à accepter, des RISQUES CONTRE LE FEU, aux taux les plus réduits sur toutes descriptions de propriétés qu'il est d'usage d'assurer. LE SOUSSIGNÉ EST AUSSI L'AGENT DE LA Compagnie Canadienne "Trust and Loan," Argent à prêter sur Propriétés Foncières en ville et à la campagne, dans les provinces de Québec et d'Ontario. En toutes sommes voulues. Hypothèques actuelles. T. M. CLARK, Agent. Cote des rues ELGIN ET WELLINGTON, Ottawa, 28 mars 1879. lan.

**James Mitchell et Cie.** Prenant la liberté d'annoncer qu'ils sont devenus les acquéreurs du siège d'affaires et de l'établissement de la ci-devant compagnie MORISON, MCKEAN ET CIE., pour la confection en gros de biscuits et pâtisseries, 66 rue York, Ottawa, et y font exécuter des changements et des améliorations qui les mettent sur un pied de concurrence avantageuse avec les premières maisons de la Puissance, tant pour la qualité des produits que pour les conditions de vente, et, conséquemment, ils font appel avec confiance au consommateur en demandant une part de son patronage. Aucune concurrence de terre ou exemption de taxe ne sera demandée, bien que nos dépenses soient considérables. Notre boulangerie au No. 146 rue Bank, a toujours le patronage de ceux qui aiment le pain de première qualité. J. MITCHELL ET CIE., 146 Rue Bank, et 86 Rue York. Ottawa, 27 janvier 1879. lan.

## FEUILLETON

### Route de l'Abîme!

PAR **RAOUL DE NAVERY** (Suite.)

—Avec votre intelligence et votre facilité, vous ne manquerez pas de trouver de ces causes qui posent tout de suite un homme au barreau : un gros procès de presse ou quelque affaire litigieuse bien compliquée dont le gain fonde une réputation. C'est une grande preuve de savoir-faire que de débiter aujourd'hui dans la vie comme vous, monsieur le comte, car les avocats ontient toutes les carrières orientées devant eux, depuis la politique jusqu'à la diplomatie.

—Je suis moins ambitieux, répondit Rolland.

—Et vous avez tort. L'ambition est l'unique levier qui nous soulève et nous fait réaliser de grandes choses. L'ambition nous rend

d'abord le service de nous débarrasser d'une foule de quantités qui pourraient nous nuire autant que de défauts.

—Et quelles sont ces qualités dangereuses? demanda la comtesse.

—La confiance dans les autres, la méfiance de soi, puis...

—Quoi encore?

—Puis l'ambition nous force à rejeter derrière nous un bagage aussi dangereux que le lest, pour un navire qui commence à faire eau...

—Et ce bagage s'appelle? dit l'abbé de Hautmoustier.

—Les préjugés, répliqua Belleforge.

—Voilà un mot gros d'explications, dit Rolland. De notre temps, on l'emploie beaucoup, mais il me semble qu'on le définit mal.

—Ah! il y a préjugés et préjugés.

—D'accord, reprit le jeune homme; les préjugés politiques, n'est-ce pas? Et vous les faites consister dans une inébranlable fidélité à de vieux principes, surannés si vous le voulez, mais tellement respectables que vous n'avez rien trouvé encore pour les remplacer avantageusement.

—Gardez-vous de me croire ré-

publicain! s'écria Belleforge, ma situation...

—Vous oblige évidemment à rester conservateur? ajouta le notaire.

—Certes, conservateur des biens, des titres, des privilèges, même, car tout gouvernement aura les siens, et ce ne sont pas les radicaux qui réclament les moins nombreux; mais j'entends les préjugés qui vous obligeraient, vous fils d'une ancienne famille, à prendre part aux affaires du pays, sous prétexte qu'il se démocratise, ou à défendre plus qu'il ne convient des intérêts qui